



Vollèges le 14 mars 2017

Commune de Vollèges

com.volleges@dransnet.ch

www.volleges.ch

Tél. 027 780 64 10

Fax 027 780 64 11

CONSEIL COMMUNAL DE VOLLEGES

Extrait des décisions du conseil communal du 16.02.2017

Réuni en séance ordinaire le 16.02.2017, le conseil communal :

- a, suite à la mise au concours d'un nouveau poste de collaboratrice technico-administrative, nommé Mme Corinne Terrettaz, née le 4 octobre 1966 et domiciliée à la Rue du Mont 6 à 1920 Martigny ;
- a adjugé les travaux de réfection de l'ancienne charrière du Lein à la société Stiftung Umwelteinsatz pour le montant de son offre s'élevant à **Fr. 33'367.55 HT** ;
- a autorisé la construction d'une habitation en résidence principale avec piscine, capteurs solaires en toiture et forage géothermique sur la parcelle no 1234, folio 9 au lieudit Les Vignes à Vollèges à M. Huss Barbel ;
- a autorisé la construction d'une habitation en résidence principale avec panneaux solaires en toiture sur la parcelle no 3931, folio 24 au lieudit La Combe à Vens à M. Puipe Frédéric ;
- a autorisé la construction d'un enrochement sur la parcelle no 1418, folio 11 à Chemin-Dessus à M. Herminjard Michaël ;
- a autorisé la construction d'une habitation en résidence principale sur la parcelle no 3266, folio 18 au lieudit la Biolle au Levron à M. Bozon Freddy ;
- a validé la directive relative à la procédure de division des parcelles bâties à l'intention du géomètre officiel de la commune de Vollèges, à savoir :
 1. Le géomètre proposera au propriétaire ou son représentant d'établir un projet de division ou de modification à ses propres frais.
 2. Le propriétaire ou son représentant devra soumettre ce projet au contrôle du Service Technique communal (fournir un extrait du registre foncier).
 3. Le propriétaire ou son représentant transmettra à l'ingénieur géomètre breveté le projet reconnu par le Conseil communal ou le projet modifié d'entente avec la Commune (date, sceau et signature de l'Administration communale) pour que ce dernier établisse le procès-verbal de mutation.
- a approuvé la proposition de la commission des Travaux Publics relative à la désaffectation des cimetières de Vollèges et du Levron ;
- a, adjugé les travaux suivants dans le cadre de l'aménagement du nouveau dépôt des travaux publics, à savoir :

1. Chapes à l'entreprise Manenti-Fellay Sàrl	Fr. 6'592.65 TTC
2. Installation de chauffage à l'entreprise Sarrasin Fabien Sàrl	Fr. 68'864.30 TTC
3. Installation sanitaire à l'entreprise Carroz SA	Fr. 39'820.00 TTC
4. Plâterie et peinture à l'entreprise Pilloud Jean-François	Fr. 34'780.00 TTC ;
- a adjugé les travaux de génie-civil pour la réfection du passage sous voie à Etiez à l'entreprise Manenti-Farquet & Cie SA pour le montant de son offre s'élevant à **Fr. 54'229.-- TTC** ;
- a, sur proposition de la commission des Travaux publics, décidé d'acquérir un élévateur diesel auprès de la maison Neuwerth Logistics SA pour le montant de **Fr. 19'384.-- TTC** ;
- a accepté deux demandes de naturalisation et octroyer le droit de cité auprès de la Commune de Vollèges à :
 1. Stoddart Craig John né 08.01.1968 ;
 2. Herlevsen Ann-Christina, né le 13.08.1970 ainsi qu'à sa fille Anastasia Rose, née le 05.01.2008.

ADMINISTRATION COMMUNALE
DE VOLLEGES